



CONTRAT DE RIVIERE VESDRE

Inventaire des Amphibiens dans le sous-bassin de la Vesdre et affluents:

Appel à bénévoles

Contexte

La plupart des amphibiens montre une régression marquée aux quatre coins du globe et ce y compris en Wallonie où deux espèces sont actuellement éteintes (Rainette verte et Pélobate brun), une à la limite de l'extinction (Sonneur à ventre jaune) et une fortement menacée (Triton crêté). Face à ce déclin et afin d'entreprendre des mesures de conservation adaptées, il est nécessaire de connaître la répartition des espèces, leur statut et leurs caractéristiques écologiques.

Mathieu Denoël, Ulg



Conformément à sa Charte d'actions 2006-2009, le Contrat de Rivière Vesdre lance un inventaire des amphibiens dans le sous-bassin de la Vesdre. Il s'agit de localiser ces espèces de manière précise sur carte et de remplir des fiches d'inventaire afin de situer l'état de la biodiversité des dix espèces supposées présentes dans le bassin de la Vesdre.

Objectifs

Les objectifs de cet inventaire des populations d'amphibiens sont les suivants :

- connaître la biologie et les exigences écologiques des espèces
- connaître la répartition géographique des espèces
- proposer et mettre en pratique des mesures de gestion et de protection (restauration et création d'habitats, renforcement des populations, amélioration des législations)
- assurer un suivi longitudinal des populations protégées
- réaliser un document de synthèse de bonne vulgarisation

Que chercher ?



Crapaud commun (*Bufo bufo*)
photo Chrisoph Riegler

Au moins 10 espèces d'amphibien sont présentes dans le bassin de la Vesdre : Triton alpestre, Triton palmé, Triton ponctué, Triton crêté, Salamandre terrestre, Grenouille rousse, Grenouille verte, Crapaud commun, Crapaud calamite, Crapaud accoucheur (Alyte).

Le triton crêté est une espèce fortement menacée en Wallonie, sa présence est rare sur le Bassin. De plus, on ne peut pas écarter la possibilité d'observer le **Sonneur à ventre jaune** mais sa présence n'est pas confirmée.

Où chercher ?

Les amphibiens sont inévitablement liés à l'eau, particulièrement pour leur reproduction. Ces habitats aquatiques, qu'ils soient naturels ou créés par l'homme, sont variés et peuvent se classer en deux catégories.

eaux stagnantes

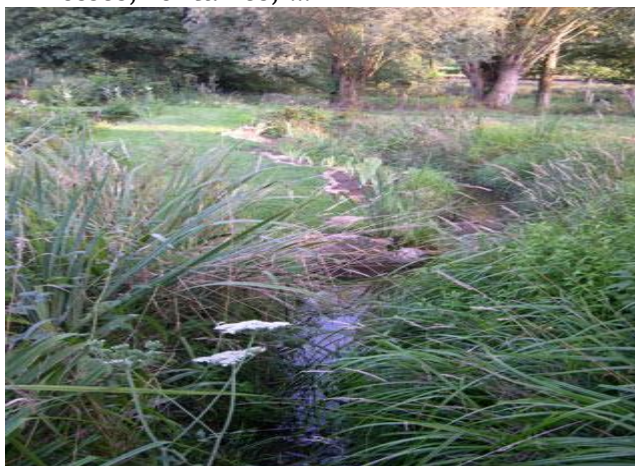
Mares, étangs, ornières, carrières, abreuvoirs, piscines,...



La mare (photo Wilson)

eaux courantes

Sources, ruisseaux, bras de rivière, fossés, fontaines, ...



Ruisseau enherbé (photo Wilson)

Cependant, les amphibiens adultes, ne sont pas à l'eau toute l'année. On peut les rencontrer sur la terre ferme, particulièrement lors des migrations. Nombreux sont ceux qui hibernent ou s'abritent dans les souches ou les anfractuosités de rochers.

Quand chercher ?

Les premières observations d'amphibiens sont possibles dès les premiers réchauffements post-hivernaux. La grenouille rousse, par exemple, peut sortir de l'hibernation dès le mois de janvier et entamer d'importantes migrations vers les sites de ponte. Par contre, le crapaud calamite ne sort de sa léthargie qu'en mar-avril.

Un temps humide voire pluvieux est favorable à l'observation terrestre des amphibiens. Pour les observations des animaux à l'eau, un temps sec et sans vent est préférable. Quoi qu'il en soit, la température de l'air doit être positive.

La venue de l'automne sonne la fin des activités pour ces animaux. Dès le mois d'octobre, rares sont ceux qui se risquent en dehors de leur cachette.

Comment chercher ?

Différentes méthodes permettent la réalisation des observations.

Observations visuelles :

Phase aquatique

- ✓ Comptage de pontes de jour
- ✓ Observation d'adultes la nuit avec lampe torche (le jour par temps froid)

Phase terrestre

- ✓ Observation de jour comme de nuit (temps humide de préférence)

Observations acoustiques (pour les anoues):

En soirée ou de nuit, s'arrêter un moment et tendre l'oreille. Certaines espèces sont difficilement visibles mais leurs chants permettent aisément leur identification.

Captures provisoires :

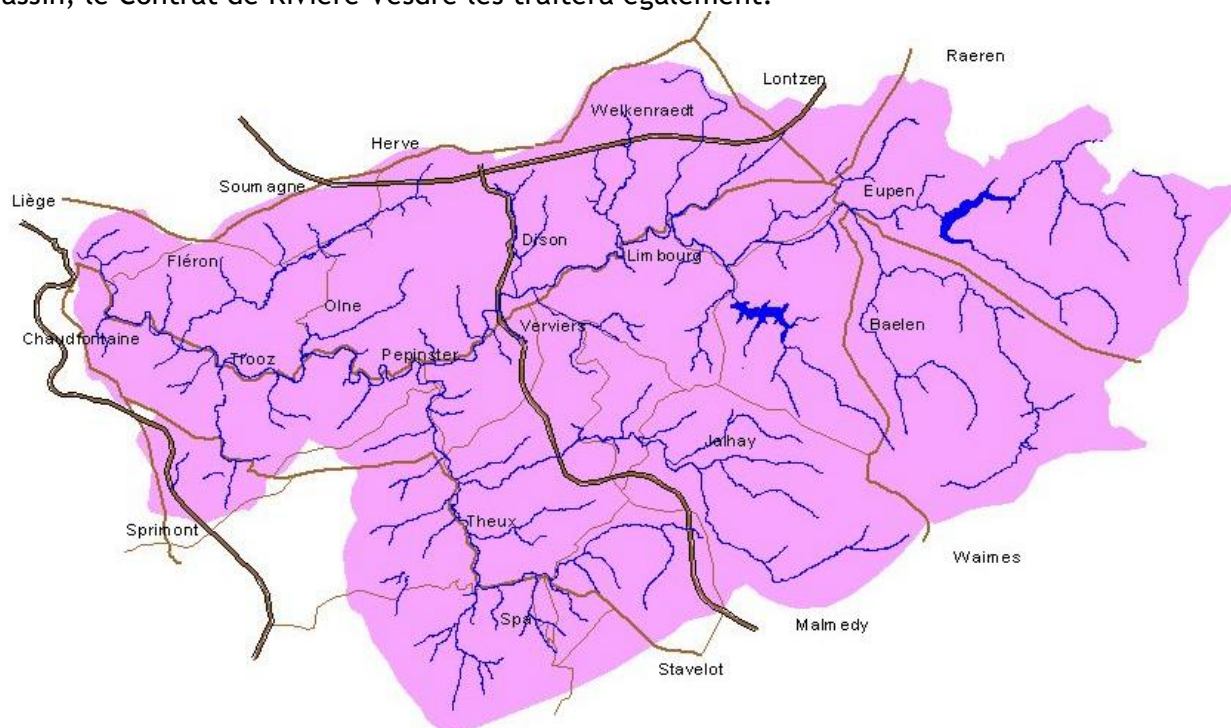
L'idéal est de ne pas capturer les animaux. Cependant, l'identification de certaines espèces, les tritons par exemple, nécessite souvent leur capture. A cet effet, il est utile de se munir d'une époussette et de prospecter les points d'eau en insistant sur les zones riches en végétation.

Après identification, il est impératif de relâcher immédiatement les animaux dans leur habitat d'origine.

Réalisation de l'inventaire

La réalisation de cet inventaire nécessite un maximum de partenaires intéressés par le sujet. Chaque bénévole aura la possibilité de cibler ses zones de recherche, en fonction de ses disponibilités. Dans ces zones à inventorier, il est important de planifier au moins 3 ou 4 visites échelonnées de février à octobre, et ce, pour chaque site potentiel.

L'inventaire sera réalisé sur 2008-2009. Il portera sur le territoire du sous-bassin hydrographique de la Vesdre et affluents (voir carte ci-dessous) et l'accent sera mis sur la partie sud du bassin. Toutefois, si vous êtes disposés à récolter des données concernant des zones limitrophes du bassin, le Contrat de Rivière Vesdre les traitera également.



Une réunion de travail aura lieu le **lundi 25 février 2008 de 18 à 20 h** dans les locaux du Contrat de Rivière Vesdre (Maison Sauveur - Au Gadot, 24 à 4050 Chaudfontaine) afin de rassembler les bénévoles et de répartir les zones à inventorier. Lors de cette réunion, il vous sera distribué des fiches standardisées destinées à la collecte des informations. De plus, vous recevrez de la documentation permettant de mener à bien ce travail, notamment des fiches d'identification. Pour tous renseignements complémentaires, un dossier est disponible sur www.crvesdre.be/amphi2008.php.

Appel à Bénévoles

Si vous souhaitez participer à la réunion et/ou à l'inventaire, veuillez contacter le Contrat de Rivière Vesdre

Au Gadot, 24 à 4050 Chaudfontaine
04/361 35 33 - crvesdre@scarlet.be
www.crvesdre.be